

Airon-Notre-Dame  
Airon-Saint-Vaast  
Berck-sur-Mer  
Colline-Beaumont  
Conchil-le-Temple  
Groffliers  
Rang-du-Fliers  
Tigny-Noyelle  
Verton  
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

-----

L'an deux mille sept, le quatre octobre à dix huit heures, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 28 septembre 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. COLLETTE, FERON, LECLERCQ, DELORME, PRUVOST, BEAURAIN, OPRESKO, COLEUR, Mme TORABI absents excusés.

Suppléants : MM. CORNU, DEBIL, SAVOYE, DEBEAUMONT.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

-----

**8 - Service Déchets. Exonération de la Société Carrefour Continent 2001 du montant de sa TEOM pour l'année 2008**

-----

Le Président expose à l'assemblée la demande d'exonération du montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la Société Carrefour Continent 2001 pour le magasin situé à Berck sur mer, 940 rue de Verdun.

En effet, cet établissement n'utilise pas le service de collecte des déchets au porte à porte de la Communauté de Communes Opale Sud, ni ses équipements structurants (déchèterie, centre de transfert, colonnes d'apport volontaire, etc...) en 2008.

Le service Déchets Ménagers n'est, de toute façon, pas en capacité de collecter ou d'accueillir cet établissement dans des conditions optimales au vu de la spécificité (volume) des déchets produits.

Le Président propose donc d'exonérer la société Carrefour Continent 2001 du montant de sa  
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait à Berck-sur-Mer, le 5 octobre 2007.

Publié le,

Exécutoire, le 10 OCT. 2007

Le Président, 11 OCT. 2007



B. COUSEIN



Le Président,

B. COUSEIN.



REÇU LE

11 OCT. 2007

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER